

COMMUNE DE BERRWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERRWILLER - Séance du 15 février 2017

Sous la présidence de Monsieur JORDAN Fabian, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents pour la première séance de l'année.

Constatant que le quorum pour valablement délibérer est atteint, il ouvre la séance à 19h35.

Présents : Les Adjoints STOCKER Bernard & MUNCH-SCHMIDT Martine.

Les Conseillers : SCHMIDT André, CENTLIVRE André, MOSSER Agnès,
KOEHL-UBERSCHLAG Martine, JEANNIN Nicolas, BENSCH-MUNDEL Véronique,
KRUST Thomas, SIFFERT-GIRARDEY Laetitia.

Excusés : ARBOGAST-ZIEBELEN Eve – Procuration à JORDAN Fabian
HERR-SCHAUMBERG Anne – Procuration à BENSCH-MUNDEL Véronique
ALTMAYER Laurent – Procuration à MUNCH-SCHMIDT Martine
JUNG Joël – Procuration à SIFFERT-GIRARDEY Laetitia

Secrétaire de séance : Mme Martine MUNCH-SCHMIDT, Adjointe au Maire assistée de
M. Gilles STEGER, secrétaire général.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2016
2. Travaux communaux depuis le 30 novembre 2016 – en cours – en vue
3. Gestion 2016 du Budget Annexe du Service Eau – Comptabilité M49
 - Approbation du Compte Administratif
 - Approbation du Compte de Gestion
 - Affectation des résultats de clôture 2016
4. Budget Primitif 2017 du Budget Annexe du Service Eau – Comptabilité M49
 - Fixation du prix de l'eau 2017, des tarifs de location des compteurs et de la participation aux frais de branchement au réseau public d'eau
 - Vote du Budget Primitif 2017
 - Travaux d'Investissement en Régie Communale exercice 2017
5. Travaux d'isolation extérieure et d'étanchéité thermique de l'école primaire des Trois Collines : Demande de subvention au titre de la DETR 2017
6. Service Actions Jeunesse (SAJ) : avenant à la convention n° 01/2017
7. Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de m2A
8. Demande d'aide sociale
9. Divers

Point n° 1 de l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2016 :

Le procès-verbal a été transmis à chaque conseiller municipal. Un bref rappel des points a été fait par le secrétaire général. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité et signé.

Point n° 2 de l'ordre du jour :

Travaux communaux depuis le 30 novembre 2016 – en cours – en vue :

Rapporteur : M. l'Adjoint Bernard STOCKER.

EAU :

Entretien courant, surveillance du réseau, du réservoir et de la station de pompage.

Recherche de fuites en régie, dans un 1^{er} temps, puis avec la société Detecto.

Réparations de plusieurs fuites en début d'année : 128 rue Principale, rue Principale sur la conduite annexe alimentant les 110 (de SCHUELLER à KOENIG), 136 rue Principale sur la vanne.

Nettoyage du réservoir le 07/02.

Entretien extérieur à la station de pompage et au réservoir (tonte, élagage, broyage des ronces).
Remplacement de la batterie Gel solaire au réservoir. Elle permet d'alimenter le petit ordinateur du réservoir qui nous fournit toutes les données du réservoir (télégestion) ; elle se charge par les cellules photovoltaïques.

ASSAINISSEMENT :

Entretien courant de la STEP. Passage journalier.

Travail quotidien un peu plus long lors de la période de gel (dégrilleur gelé...)

Intervention du SIVOM et de TREDEST pour un problème de pollution au fioul au niveau du dégrilleur.

L'information faite dans le « bletla » concernant les lingettes était plus que nécessaire et reste vraiment d'actualité ; nous sommes confrontés à ce fléau quotidiennement.

VOIRIE :

Entretien régulier.

Un peu de déneigement début janvier ainsi qu'un peu de salage.

Réparation (2 fois de suite) du panneau « cédez-le-passage » rue Victor Baur, emporté par un automobiliste ?

ECLAIRAGE PUBLIC :

Panne de secteur sur réseau rue des Artisans, rue de Hartmannswiller (dépannage en régie avec l'aide d'André MARY).

JOURNEE CITOYENNE :

Visite de l'Adjointe au Maire et de la directrice d'école de HOLTZWILHR. Réunion des chaudronniers en vue des chantiers 2017.

BATIMENTS :

Ecole :

Entretien courant et petites réparations diverses. Dépose de la marquise (auvent) donnant sur la rue d'Or. Nous intervenons pendant les vacances scolaires pour exécuter tous les travaux préparatoires aux travaux d'isolation du bâtiment.

Travaux en cours : déplacement de l'abri bus, dépose des luminaires d'éclairage public...

Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures ont démarré le lundi 13/2.

Dorfhisla :

Nettoyage, entretien réalisé par les services techniques. Divers travaux à l'extérieur.

Mairie :

Nettoyage, entretien réalisé par les services techniques. Petits travaux de finition autour du radiateur du bureau d'accueil. Réparation des chaises.

CHAUFFERIE :

Contrôle quotidien, nettoyage de la chaudière, contrôle de l'alimentation en copeaux, vidange du cendrier. Petit dépannage effectué par KWB.

Visites des communes de BOLLWILLER et PFETTERHOUSE.

ESPACES VERTS :

Balayage et ramassage des feuilles mortes et des branches.

FORET :

Façonnage du bois de chauffage en cours.

TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE :

Confection d'un mur en gabions.

NOËL & NOUVEL AN :

Coupe des sapins, des branches pour l'école, la mairie, les espaces Eglise, tilleul, bascule, wagonnet. Déco extérieure avec Claude SCHUELLER.

Préparation des fêtes de Noël et des vœux du Maire dans la salle de sport - dégagement entre les fêtes pour le basket - rangement. Préparation et rangement avec 3 citoyens : André CENTLIVRE, André MARY et Patrick UBERSCHLAG ; là, le travail essentiel est : pose des protections, rideaux, sapin, tables, chaises, tribune.

INCENDIE du 12/01 au 68 rue d'Or :

Dès les premières minutes, Guy et Luc étaient sur place, et ensuite François et Guy pour l'intendance. Les jours suivants, les services techniques ont assuré la signalisation.

DIVERS :

Distribution de divers courriers, ramassage de déchets divers, vidage des poubelles.

Ratissage au Rollerpark et au bunker du Niederwald.

Point n° 3 de l'ordre du jour :**Gestion 2016 du budget annexe du service Eau – Comptabilité M49****A) Approbation du Compte Administratif 2016**Rapporteur : Bernard STOCKER, 1^{er} Adjoint

Chaque conseiller municipal a reçu :

- 1 exemplaire du Compte Administratif comprenant l'exécution du budget, l'équilibre financier de la section d'exploitation et de la section d'investissement, les vues d'ensemble (chapitres) et détaillées (articles) des sections d'exploitation et d'investissement.
- 1 extrait du Compte de Gestion permettant de comparer les résultats concordants.

Après rapprochement des comptes de l'ordonnateur concernant la gestion budgétaire de l'exercice 2016 avec ceux du trésorier communal, le Compte Administratif peut être présenté au Conseil Municipal pour approbation.

L'adjoint Bernard STOCKER prend la présidence du Conseil Municipal et présente le document de synthèse de la gestion 2016 qui retrace :

- d'une part les prévisions budgétaires du budget primitif y compris les virements de crédits
- d'autre part, les réalisations constituées par le total des émissions de titres de recettes et de mandats correspondants, section par section, aux différents chapitres et articles budgétaires avec les résultats suivants :

Section d'Exploitation :	Montants
Dépenses (mandats)	131 338,63 €
Recettes (titres)	133 393,89 €
Résultat (excédent)	2 055,26 €

Section d'Investissement :	Montants
Dépenses (mandats)	29 357,53 €
Recettes (titres)	27 840,44 €
Résultat (déficit)	1 517,09 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, sans M. le Maire qui quitte la salle à l'occasion du vote :

- **Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2016 ressortant avec les résultats susdits.**

B) Approbation du Compte de Gestion 2016 du Trésorier de Soultz-Florival**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- après s'être fait présenter par le Maire les budgets primitifs, décisions modificatives et certificats administratifs de l'exercice 2016,
- après s'être assuré que M. Christophe LALAGÜE, trésorier communal, a repris dans ses écritures le résultat de clôture de l'exercice précédent,
- après avoir approuvé les dépenses et recettes d'exploitation et d'investissement du Compte Administratif 2016,

- **Constata la parfaite concordance des écritures comptables avec celles de l'ordonnateur ;**

- **Approuve le Compte de Gestion présenté par Monsieur le Trésorier de Soultz-Florival.**

C) Résultats de clôture 2016 et leur report au budget 2017

Il est renvoyé à la délibération du Conseil Municipal de ce jour - point n° 3A - approuvant le Compte Administratif 2016 du budget annexe du Service de l'Eau de la commune de BERRWILLER.

Les résultats globaux 2016 sont repris, section par section, selon détail ci-dessous :

Section d'Exploitation :	Montants
Gestion 2016	2 055,26 €
Résultat 2015 reporté	109 593,70 €
Résultat global de clôture (excédent)	111 648,96 €

Section d'Investissement :	Montants
Gestion 2016	- 1 517,09 €
Résultat 2015 reporté	48 573,29 €
Résultat global de clôture (excédent)	47 056,20 €

Ces résultats sont conformes au Compte de Gestion du Trésorier ainsi qu'il en ressort de la délibération n° 3B de ce jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte des résultats de clôture susdits qui seront reportés au Budget Primitif 2017 comme suit :
 - 47 056,20 € - ligne budgétaire 001 : excédent d'investissement reporté
 - 111 648,96 € - ligne budgétaire 002 : excédent d'exploitation reporté

Point n° 4 de l'ordre du jour :

BUDGET PRIMITIF 2017 DU SERVICE EAU - Comptabilité M 49.

A) Tarifs Eau 2017 :

Les éléments du prix de l'eau ont été examinés en commissions réunies le 8 février 2017 dans leur détail.

Sur avis des commissions réunies, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le prix de l'eau 2017 comme suit :

Prix de l'eau 2017 **1,209 €/m3 (idem que 2016)**

Taxes annexes encaissées pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (dépenses incompressibles) :

- **Redevance de pollution domestique** **0,350 €/m3**
(Exonération des fournitures utilisées pour l'élevage et l'arrosage lorsqu'elles sont facturées à partir d'un dispositif de comptage spécifique)
- **Redevance de modernisation des réseaux de collecte** **0,233 €/m3**
(Exonération identique que pour la redevance de pollution domestique)
- **Redevance de prélèvement eau souterraine** **0,078 €/m3**
- **location des compteurs : Maintien des tarifs pour 2017**

16.00 €/an : compteur Ø.20 mm - débit 2,5 m3/h

29.00 €/an : compteur Ø.32 mm - débit 6 m3/h

8.00 €/an : 2^e compteur pour atelier, remise, jardin, étable, maison vacante

- **Participation aux frais de branchement**

Cette participation a été fixée à 2 100,- € en 2015, pour toute nouvelle construction ou demande de raccordement au réseau de l'eau potable.

Sur avis des commissions réunies, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le montant de cette participation à 2 100,- €.

B) Vote du budget annexe primitif EAU 2017 :

Le 8 février 2017, les commissions réunies se sont réunies pour préparer les propositions nouvelles à voter au Budget Primitif 2017 selon maquette officielle du budget passée en détail, section par section, article par article.

Sur proposition des commissions réunies, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'intégration en 2017 des résultats globaux de clôture 2016 décidée au point n°3C de ce jour,
- Accepte les propositions nouvelles en recettes et dépenses des sections d'exploitation et d'investissement du Budget Primitif 2017 arrêtées aux montants ci-après :

Section	Dépenses	Recettes
EXPLOITATION	270 699,00 €	159 050,04 €
Excédent reporté		111 648,96 €
Total section	270 699,00 €	270 699,00 €
INVESTISSEMENT	179 206,00 €	132 149,80 €
Excédent reporté		47 056,20 €
Total section	179 206,00 €	179 206,00 €
Total Budget	449 905,00 €	449 905,00 €

C) Travaux d'investissement en régie communale exercice 2017 - Comptabilité M 49 :

La Commune de BERRWILLER exploite en régie directe le service EAU retracé dans le budget de la comptabilité M 49 et réalise des travaux d'investissement en régie communale.

Pour 2017 sont prévus la réalisation de travaux neufs d'un montant estimatif de 22 000 € concernant :

- Maillage et renouvellement de conduites réseau 22 000 €

Leur montant n'atteint pas nécessairement le seuil de 500 € fixé par l'instruction ministérielle n° 26/11/2001 (J.O. 15/12/01) bien que contribuant à créer des biens durables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide que les frais de matériel et de main d'œuvre communale de l'exercice 2017 afférents aux travaux susdits, même en dessous du seuil fixé, contribuent à créer des biens durables ;**
- **Décide de voter les crédits nécessaires au budget annexe 2017.**

Point n° 5 de l'ordre du jour :

Travaux d'isolation extérieure et d'étanchéité thermique de l'école primaire des Trois Collines : Demande de subvention au titre de la DETR 2017

M. le Maire précise que dans le prolongement des travaux de construction d'une chaufferie biomasse bois/gaz venant notamment chauffer l'école primaire des Trois Collines, et dans un souci d'économie d'énergie, la commune a décidé de réaliser des travaux d'isolation extérieure et d'étanchéité thermique de l'école primaire.

Ces travaux consisteront à poser un procédé d'isolation par l'extérieur sur les façades, pignons, ébrasements de fenêtres et portes, à remplacer les fenêtres et impostes et à rénover et isoler la toiture. Ces travaux seront confiés à des professionnels.

Par ailleurs, des travaux d'isolation du sol du grenier, afin d'optimiser l'isolation de ce bâtiment, seront réalisés en régie.

Le coût global de ces travaux est estimé à un montant de 180 000,00 € HT et est éligible au titre de la DETR 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve la réalisation des travaux d'isolation extérieure et d'étanchéité thermique de l'école primaire des Trois Collines comme précisé ci-dessus et charge M. le Maire de faire toutes les démarches utiles en matière de recherche de cofinancements, notamment le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2017 auprès des services de l'Etat.**

Point n° 6 de l'ordre du jour :

Service Actions Jeunesse (SAJ) : avenant à la convention n° 01/2017

La MJC de Bollwiller vient de transmettre l'avenant n° 01/2017 à la convention du SAJ.

Cet avenant à la convention prévoit une contribution financière de la commune d'un montant de 5 600,- € pour l'exercice 2017, en diminution de celles versées en 2015 et 2016 (6 206,- €).

Il revient au Conseil Municipal de se positionner quant à sa participation au SAJ pour l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ **Confirme sa participation au SAJ pour l'exercice 2017 et autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention y afférent, sous réserve néanmoins, que le budget prévisionnel annoncé pour 2017 soit tenu et que toutes les collectivités confirment leur participation.**

Point n° 7 de l'ordre du jour :

Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges :

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, il est créé entre l'EPCI (m2A) et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'EPCI (m2A) qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers.

Lors de sa séance du 16 janvier 2017, le Conseil d'Agglomération a approuvé la composition de la Commission Mixte d'Evaluation des Transferts de Charges, à savoir un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune membre de m2A.

Elle peut faire appel pour l'exercice de ses missions à des experts.

Elle rend ses conclusions l'année de l'adoption de la cotisation foncière des entreprises unique par l'EPCI et lors de chaque transfert de charge ultérieur ainsi qu'à l'occasion de l'adhésion d'une nouvelle commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne M. Fabian JORDAN en qualité de représentant titulaire et M. Bernard STOCKER en qualité de représentant suppléant.

Point n° 8 de l'ordre du jour :

Demande d'aide sociale

M. le Maire précise qu'une demande d'aide sociale a été formulée par une assistante sociale pour un administré de la commune en difficulté.

La commune a notamment été sollicitée pour la prise en charge du paiement d'un semestre de la cotisation d'assurance automobile de l'intéressé à la société Groupama pour un montant de 173,99 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ⇒ **Décide de réserver une suite favorable à cette demande d'aide sociale pour l'administré en question ;**
- ⇒ **Confirme que le montant de 173,99 euros sera versé directement à la société Groupama Assurances, en paiement d'un semestre de sa cotisation d'assurance auto ;**
- ⇒ **Décide d'imputer cette dépense d'aide sociale sur l'article 6713 – Secours et dots – du Budget de la Comptabilité Générale 2017**

Point n° 9 de l'ordre du jour :

Communications et Divers :

A) Autorisations d'urbanisme déposées :

PC n°068 032 16 B 0010 déposé le 12/12/2016
LUTRINGER David et Julie – rue des Vosges
Maison individuelle

PC n°068 032 17 B 0001 déposé le 09/01/2017
MANN Julien et Pauline – rue du Grand Ballon
2 maisons individuelles

PC n°068 032 17 B 0002 déposé le 12/01/2017
PIERRE Pascal – rue des Plantes
Changement de destination – Ecurie 5 box et atelier de transformation

PC n°068 032 17 B 0003 déposé le 17/01/2017
BURGER Gilbert – rue Bimberling
Maison individuelle

DP n°068 032 16 B 0029 déposée le 12/12/2016
KOENIG Mathieu -Restaurant A l'Arbre Vert – 96 rue Principale
Aménagement d'un parking

B) Prochaines réunions et manifestations :

Jeudi 16/2 à partir de 10h30 : Visite d'un journaliste de France Info mandaté par l'AMF qui est chargé d'effectuer un reportage sur la Journée Citoyenne

Vendredi 17/2 à partir de 18h30 : Soirée conviviale avec spectacle des jeunes au Foyer ACL
Apéritif et repas offert – organisé par le SAJ

Samedi 25/2 à 11h : Réception en mairie, salle du Conseil Municipal suite à l'incendie de la maison de la Famille RUDLER Christian

Dimanche 26/2 à partir de 14h : Cavalcade dans les rues du village

Mercredi 1^{er}/3 à 20h15 : Réunion du CCCSPV au dépôt d'incendie

Mardi 7/3 à 17h30 : Réunion du conseil d'école

Mercredi 15/3 à 19h30 : Réunion des chefs de chantier Journée Citoyenne

Samedi 25/3 à 20h15 : Concert du Centre Musical à la salle de sport

Mercredi 5/4 à 19h30 : Réunion Commissions Réunies BP 2017 Comptabilité Générale

Mercredi 12/4 à 19h30 : Réunion Conseil Municipal BP 2017 Comptabilité Générale

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 20h20.